

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

**** Ouvertures des crédits 2025 complémentaires en investissement sur le budget**

Principal : Délibération 2025-10

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été nécessaire d'investir dans une armoire froide pour la salle des Loisirs, l'ancien frigo avait plus de 30 ans et donc indispensable de le remplacer.

Le Maire propose d'ouvrir 1 400 € complémentaire pour le règlement de la facture DELINGETTE pour l'achat de l'armoire froide.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'ouvrir des crédits supplémentaires avant le vote du budget principal 2025 en investissement :

- Achat d'une armoire froide – C/2188 : 1 400.- €

**** Commission voirie** : Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la réunion de la commission voirie qui s'est tenue le 8 février dernier, un courrier a été envoyé aux administrés pour la pose de gouttière sur leurs bâtiments et maisons.

**** Archives départementales** : Le Maire fait part aux Conseillers de la visite des archives départementales dans nos locaux. Ils proposent de transférer certaines archives de l'ancien régime. Le Conseil Municipal est favorable pour ce transfert.

**** Convention passage de l'épareuse à Méré** : Délibération 2025-11

Le Conseil Municipal est favorable pour renouveler la convention avec la Commune de Méré dans les conditions suivantes :

Reconduction de la convention pour mettre à disposition l'employé communal avec le matériel pour passer l'épareuse sur les chemins communaux de Méré pour l'année 2025 pour un montant forfaitaire de 450 € / jour de passage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :
ACCEPTE de renouveler la convention avec la Commune de Méré pour mise à disposition du personnel lors du passage de l'Epareuse sur les chemins communaux pour l'année 2025 ;

DIT que le cout de la prestation sera de :

- 450 € par jour de passage de l'épareuse
- 20 € par demi-journée uniquement pour fin de passage
- Aucune prestation ne sera comptée en heure

AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

La séance a été levée à 20h35.

A Varennes, le 13 mars 2025

Le Maire,

Aline GALLY

